

Assemblée Générale Ordinaire

Talence le 17 mars 2024

Présents :

Clubs présents : 20
Clubs représentés : 18
Soit 189 voix sur 276

Rappel de l'ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président
- Rapport moral du Président
- Bilan d'activité 2023 et perspectives saison prochaine
- Bilan financier 2023
- Présentation du budget 2024
- Tarif licences 2024
- Questions diverses.

Après la clôture de l'Assemblée générale extraordinaire, ouverture de l'Assemblée générale ordinaire à 11h15 par le Président, Hugues

PV AGO 16/04/2023 à Périgueux

Ce dernier est adopté à l'unanimité sans remarque particulière.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Hugues LE MERRE)

Le président donne lecture de son rapport moral.

BILAN D'ACTIVITE 2023 ET PERSPECIVES POUR LA SAISON.

✓ VIE DE LA LIGUE

Nombre de clubs et de licences en légère hausse.

✓ BILAN ARBITRAGE (Sylvain PUTEAUX)

Cette année, 2 JNA ont été organisées. Une en juin et l'autre en septembre. Les résultats sont les suivants :

- 93/112 personnes ont passé et validé le QCM interdépartemental,
- 25/40 le QCM régional
- 2/5 le QCM national.

Pour la formation des arbitres, 2 stages ont été organisés à Bordeaux et Périgueux.

Concernant l'arbitrage élite, le groupe a fonctionné au sabre et au fleuret. Ce groupe d'arbitres élités a

permis le bon déroulement des compétitions régionales et H2032.

Question : La question d'ouvrir ce groupe d'arbitres élités à l'épée est posée. M Puteaux (responsable de la commission arbitrage répond que cela est envisageable mais que les besoins sont moindres et qu'il convient d'être économes de nos deniers.

✓ BILAN FORMATION présenté par Françoise SUZANNE

- La formation animateur éducateur :

En 2023, 21 personnes étaient inscrites en formation : sur les 15 inscrits en animateurs, 10 ont été reçus. Concernant les éducateurs, il y avait 6 inscrits et 4 ont été reçus.

A noter que la certification éducateur 2 a été annulée par la fédération.

Pour 2024, 18 personnes ont commencé un parcours de formation. La certification se déroulera au mois de mai. Cette année, la certification éducateurs 2 devrait se dérouler à Limoges courant juillet.

- La formation fédérale animateur éducateur artistique et sabre laser :

Pour 2023, 9 personnes ont été reçues à la formation animateur artistique, 2 à la formation éducateur artistique et 1 personne en formation animateur artistique.

Pour 2024, 11 personnes sont inscrites en formation.

- La formation continue des bénévoles :

Le CRENA continue de proposer des formations en directions des bénévoles des associations. Ces formations sont assurées par Optim'asso et concernent les demandes de subventions, la recherche de partenaires privés, ...

- Les autres activités de formation :

Dans l'académie de Limoges, le CRENA forme les CPC, les CPD et les professeurs des écoles à l'initiation à l'escrime.

✓ BILAN VIE SPORTIVE ET ACCES HAUT NIVEAU présenté par Guillaume TEXIER

- Les compétitions régionales :

Par arme, nous avons 3 compétitions régionales et un championnat Nouvelle-Aquitaine identifiés. Seul, un circuit régional au sabre a été annulé faute d'organisateur.

Au sabre laser, l'organisation régionale s'est articulée autour d'un circuit régional et du championnat Nouvelle-Aquitaine.

A noter, pour l'escrime artistique, aucun championnat Nouvelle-Aquitaine n'a été organisé car cette année il n'y avait pas de championnats de France programmés.

○ Détection, perfectionnement et performance :

En 2023, 5 journées d'animation territoriales ont été réalisées au fleuret et à l'épée. Les publics concernés par ces journées étaient les M11 à M15. Pour 2024, le CRENA souhaiterait étendre ces journées d'animation au sabre en proposant des animations interdépartementales pour les petites catégories.

En plus de ces journées d'animation, 8 stages régionaux (4 au fleuret, 3 à l'épée et 1 au sabre) ont eu lieu.

A noter qu'à l'épée, la nouvelle dynamique insufflée a porté ses fruits. En ouvrant l'encadrement et en déterminant des dates et lieux de stages très tôt dans la saison, 3 stages ont pu se construire.

○ Résultats sportifs 2023/2024

Sur cette saison, 43 tireurs répartis sur 12 clubs ont été sélectionnés sur des épreuves nationales ou internationales. En Nouvelle-Aquitaine, nous avons 18 escrimeurs inscrits sur liste des sportifs de haut niveau. Aux championnats de France, la Nouvelle-Aquitaine a ramené 30 médailles dont 5 titres en individuel et 7 par équipe.

○ La filière fédérale :

Nous avons en Nouvelle-Aquitaine 2 centres de formation fédérale (Pau - Le BEC) et 1 centre de préformation fédérale (Boulazac).

Question de Christophe MOULLIA : Le CRENA aide -t-il les clubs ayant des équipes en Nationale 1 ?

Réponse de Guillaume TEXIER : la question s'est posée et le Comité directeur a souhaité bien identifier le cadre de la demande. A savoir, les équipes de N1 font autant de déplacements que les équipes de N2. Le Comité directeur accorde tout de même une aide pour les championnats de France par équipe conformément au règlement financier :

L'aide financière porte sur les épreuves par équipes suivantes :

- *Championnat de France N1 M17-M20*
- *Championnat de France N2 M17-M20*
- *Championnat de France N1 seniors*

Catégorie	Classement	Indemnité financière
France N1 et N2 M17-M20	N1	90€ par équipe
	N2	60€ par équipe
France N1 seniors	N1	200€ par équipe

✓ DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA DISCIPLINE

Les actions en cours de développement sont les suivantes :

Sabre Laser (organisation d'un circuit régional), Solution riposte, l'escrime artistique et le handi-escrime.

- ✓ RAPPORT FINANCIER 2023 présenté par Patricia ALARD, trésorière

Madame Alard explique le fonctionnement du CRENA en termes de comptabilité. Cette année, le CRENA enregistre un déficit de 10 106 € qui s'explique par le fait que le versement des contrats de progrès de la FFE au CRENA n'a pas été réalisé. La fédération s'engage à verser la somme due (17 000€) courant 2024.

VOTE : La validation des comptes 2023 et quitus au Comité directeur sont votés à l'unanimité.

VOTE : La proposition d'affectation du report à nouveau qui s'élèvera à la somme de 181 633 € est également votée à l'unanimité.

- ✓ Le projet de budget 2024 présenté par le Président, Hugues LE MERRE

Présentation du budget prévisionnel.

VOTE : Le tarif des licences reste inchangé, vote à l'unanimité

- ✓ Questions diverses :

- Question de madame MAURY :

Comment le CRENA peut intervenir auprès des Comités départementaux qui sont plus ou moins actifs ?

Le Président répond : nous ne pouvons pas agir directement sur les Comités départementaux car cela serait de l'ingérence. Cependant le CRENA passe des conventions avec les Comités affiliés afin d'indiquer les orientations souhaitées.

Question de monsieur COMTE :

Le club de Ribérac est en difficulté puisque son maître d'armes est parti en début de saison. Nous recherchons donc un nouveau Maître d'armes. Est-ce que le CRENA ou quelqu'un dans l'assemblée est en mesure de nous proposer une solution.

Le Président répond : c'est une vraie difficulté actuellement de trouver une solution pour les clubs qui proposent un petit contrat horaire... A ce jour, nous n'avons malheureusement pas de solution à vous proposer.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 13h00.

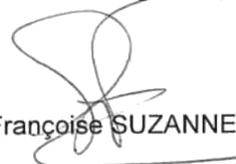
Certifié exacts et conforme

Le Président,



Hugues LE MERRE

La secrétaire générale,



Françoise SUZANNE

PIECES JOINTES EN ANNEXES (documents spécifiques)

Annexe n°1 : Rapport moral du président

Annexe n° 2 : PJ AGOCRENA PowerPoint